

AFFAIRE GALLOT.

SUITE DES TMOIGNAGES.

Hier, vers 10 heures du matin, les débats sur l'affaire Gallot recommencent. Avant-hier soir, quand la séance a été levée, M. Delaport était sur la banquette de l'accusé. On l'a défendu et la poursuite s'est terminée à avoir un état exact des transactions de Gallot avec la banque pendant la période à tout s'est passé régulièrement. C'est un travail considérable que l'on a accompli. On a permis de rédiger le rapport et de le placer sur le banc des témoins. M. Chalazac est appelé. Il a déclaré dans la séance précédente que les employés de la banque, dans les cas douteux; quand, par exemple, les chèques présentés étaient passés à la valeur des dépôts. M. Chalazac était aussi spécialement chargé d'examiner les chèques et les comptes faits par la Banque. L'accusé Gallot, de 1890 à 1896, a obtenu un acompte de \$100; il a obtenu un acompte de \$5,000. C'est la seule opération de ce genre de Gallot, pendant tout ce temps. Le témoin était constamment à la banque. Toutes ses réponses aux questions qui lui ont été faites, la veille, étaient basées sur ses souvenirs et aussi sur des notes prises par les livres. On lui a demandé d'expliquer comment ni les examinateurs, ni lui qui travaillait avec eux, ne se sont pas aperçus de la disparition de \$600,000. Il répond que les comptes étaient faits et vérifiés. Les livres individuels qui étaient faux. Le livre général était correct et celui du comptant correspondait avec lui. C'est de là qu'est venu l'erreur. Le témoin a été interrogé dans des détails très minutieux sur la façon dont étaient tenus les livres, et il explique par suite de quelles circonstances, la différence dont il s'agit, avait échappé aux examinateurs. M. Beckwith a dit qu'il ne comprend pas clairement. En fait, dit le témoin, en répondant aux questions de l'avocat du district, on n'a trouvé d'erreurs que dans les livres de la Cour de Commerce. L'employé M. H. W. Crozat; il a été employé 17 ans à la banque; il en a été le payeur depuis 1888 jusqu'à la fermeture de la banque. M. Gallot, dit-il, avait un compte à la banque. Il lui a versé l'argent de nombreux chèques; d'abord, par petits montants de \$15 à \$25. Puis les montants sont devenus plus considérables. Ces paiements se faisaient alors par le Clearing House. Voici comment on procédait: Chaque matin, le courrier de la banque lui apportait sans enveloppe les chèques des différentes banques sur celle de l'Union. Les chèques étaient remis à l'examinateur, puis les chèques étaient remis à l'examinateur. Les chèques de Gallot étaient envoyés à Colomb qui devait s'assurer de leur correction, avant de les retourner au payeur. Jamais Colomb n'a signalé la moindre erreur au témoin. Ici, M. Beckwith revient sur sa vieille objection relative à la mort de Colomb. Le juge passe outre. Les chèques de Gallot sont dirigés à des chiffres considérables. On montre au témoin deux listes de chèques de la N. O. National Bank sur la banque de l'Union. Ces listes ont été passées par les mains de l'examinateur le 24 avril 1895; le 27 avril, autre compte de \$240 puis deux autres comptes de \$570 et de \$580. Tous ces chèques provenaient de deux banques d'étrangers. Après avoir été examinés par le témoin, ils ont été remis à l'avocat du district comme pièces de conviction. La séance est suspendue.

On appelle M. B. Olivier. Employé pendant 17 ans de la Banque de l'Union, depuis 1892 il en était le receveur. Gallot avait ouvert à la banque un compte pour la Photo Co.; le témoin a vu la signature de l'accusé. Cette signature passe sous les yeux du juge et des membres du jury. Le témoin ne peut se rappeler tous les dépôts qui ont été faits par la Photo Co., mais on peut les trouver dans le livre où sont inscrits les dépôts. M. Beckwith s'appuie sur cette dernière affirmation de son témoin, mais M. Garley lui fait voir que ce même livre est de la main de l'assistant-receveur, M. Harde. C'est sur ce livre qu'il a écrit, correct, que le témoin faisait ses règlements. L'avocat de la défense questionne vivement M. Olivier sur la correction des comptes; il rappelle à ce propos l'affaire Garcia, qui date de 1892, et qui n'a pas été mentionnée au rapport avec le témoin. L'avocat de District et le juge s'opposent à ce genre de diversion. D'ailleurs le témoin insiste sur la correction de ses livres, à lui; s'ils eussent été incorrects, il lui en eût été impossible de se balancer au cas. Mais il se fait tard; le juge lève la séance et l'ajourne à ce matin.

Grand Jury.

Les membres du Grand Jury se sont réunis hier matin, en séance régulière. Plusieurs témoins ont été interrogés, notamment MM. James Moore et Geo. B. Penrose, le trésorier de la ville.

Affaire Abandonnée.

Wm H. Pritchard, accusé d'homicide, a été hier, jugé dans la cour du juge Motte. A la fin de l'acte, Pritchard a été généralement avec Geo. Seagin, à l'angle des rues Remparts et Toulouse, et en tirant un coup de revolver sur son adversaire, il a blessé un nègre du nom d'Abraham Isaac à la jambe. Ce dernier est mort quelques jours après, à l'hôpital. L'affaire a été abandonnée par l'avocat de district, après l'addition de quelques témoins.

Bureau de Santé.

Les membres du Bureau de Santé, MM. Hyer, Mansell et Odenheimer se sont réunis hier soir, sous la présidence de Dr Olliphant. Le procès verbal de la dernière réunion a été lu et adopté; le président a donné ensuite lecture de son rapport. Il a déclaré que d'après les nouvelles reçues des inspecteurs du bureau, sous les ports de l'Amérique Centrale étaient, à de rares exceptions près, en bon état sanitaire. Quant à la question de la Mobilité, le président a déclaré que la seule réponse officielle qu'il ait reçue des autorités sanitaires de cette ville, était la copie de l'urée, publiée dans les journaux de cette ville. Les autorités sanitaires ont trouvé très étrange la conduite des membres du Bureau de Santé de la Mobilité, attendu que ces derniers avaient été traités par eux avec beaucoup de considération. Sur motion de M. Odenheimer, la question de la consommation de la fumée, a été référée à l'ingénieur de la ville. Le docteur Olliphant ayant reçu plusieurs plaintes relativement aux ordures ménagères, dans les environs des marchés et dans les rues, a adressé une lettre au commissaire des travaux publics, M. McGary. Il attirait son attention sur la situation. M. McGary a promis de s'en occuper, mais a ajouté que l'argent n'a pas été positionné et ne le permettait pas d'accomplir un service efficace. Le docteur Forrester a alors offert une résolution, dans laquelle il appelle l'attention des autorités de la ville sur la situation; il y démontre l'adéquation d'enlever promptement les ordures placées dans nos rues. Le docteur Wainwright, du comité sanitaire, a constaté dans son rapport que les ordures n'ont pas été enlevées à l'avenue du soir lorsque la séance a été levée.

Vol.

J. W. Nasted, domicilié à l'angle de Howard et Dryades, se trouvait hier soir, dans la maison malheureuse, rue Casquet 134, où il déclare, avoir été volé d'une somme de \$60. Lena Tarlton et Katie Bolte accusées du vol, ont été arrêtées.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vol. - A deux heures, hier matin, un voleur s'est introduit dans la boutique de Leg Sam, rue Dryades, 521, et a fait disparaître des vêtements évalués à \$10.

ECROULEMENT.

Hier, vers six heures du soir, une galerie, à l'angle des rues St-Charles et Carondelet, s'est démolie. Heureusement, personne n'a été blessé.

Blessure.

En jouant, hier après midi, à l'angle des rues Dryades et Harmonie, Lilly Barke, âgée de 10 ans, s'est grièvement blessée le pied gauche. Après avoir reçu les soins des étudiants de l'hôpital, elle a été conduite chez ses parents, rue Dryades, 3313.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENREDI, 25 JUIN 1897.

Traut du fleuve - STRELLA WILDS, à 12 M. Madisonville - NEW CAMELIA, à 4 M.

SAMEDI, 26 JUIN 1897.

Rivière Rouge - VALLEY QUEN, à 5 M. Grand Lake - T. P. LEATHERS, à 5 M. St-Louis - CITY OF NEW ORLEANS, à 5 M. Bayou Lafourche - TROHE, à 5 M. Rivière Ouachita - PAROL CITY, à 5 M. Madisonville - NEW CAMELIA, à 4 M.

Dans nul autre remède pour le sang, les résultats des progrès de la science ont été si constamment utilisés que dans la Salisepoile d'Ayer.

PAR GEO. FRIEDRICH & CO.

UNE RESIDENCE DESIRABLE.

à Deux Etages.

SUCCESSION DE GEO. MYERS.

OU MYER.

PAR GEO. FRIEDRICH & CO.

Geo. F. Friedrich, encaisseur-huissier, No 824 et 826 rue Commerce, le 29 juin 1897, à midi, à la Banque des Encaisseurs, No 531 et 533 rue Commerce, entre St-Charles et Camp, il sera rendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Thibaud, juge de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, pour la succession d'Orléans, en date du 21 mai 1897, et renvoyé dans la succession d'Orléans.

Les créanciers, soit éligibles à deux étages, rue Commerce, entre Erato et Galien, ayant double galerie de face, vestibule avec escalier en haut et en bas et vingt chambres, garage, hangar, jolis cour, situés sur la côte, avec grande cour et passage d'un véhicule. Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île entre les rues Constance, Marguina, Galienne et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. D. Thompson, voyer en date du 15 mai 1897, déposés au Bureau de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, le 10 juin 1897, et d'un volume de 120 pages 10 pages et 10 lignes, entre les rues parcellaires, et à une aune commune dans le fond avec une section et à d'autres propriétés.

Conditions: Comptant et l'acquiescement du vendeur et l'acquiescement de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 mai 1897, et d'un volume de 10 pages et 10 lignes, entre les rues parcellaires, et à une aune commune dans le fond avec une section et à d'autres propriétés.

Acte de vente pardevant James Simson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai - 25 30 - juin 6 13 20 27 à 27.

Succession de Catherine Dooley.

épouse de A. B. Sanders.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 53,516 - Division C - A été par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par C. O. GUERIN, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour: PAUL O. GUERIN, Greffier.

18 juin - 19 23 27.

Advertisement for John Bonnot, Entrepreneur de Pompes Funèbres. Includes an illustration of a man in a suit and a horse-drawn carriage. Text: JOHN BONNOT, Entrepreneur de Pompes Funèbres. Raoul Bonnot, Directeur. No 623 rue Ste-Anne. Téléphone No 1043. 14 juin - 30.

Advertisement for F. Laudumiey & Co. Includes an illustration of a horse-drawn carriage. Text: F. Laudumiey & Co. Limited. Téléphone No 408. F. Laudumiey & Co. Limited. Entrepreneurs de Pompes Funèbres. 1128 Nord Remparts. Nous faisons de l'embaumement avec électricité. 25 av - 6 m.

Advertisement for Acrobat and Ballet Dancer. Includes an illustration of a woman in a tutu. Text: ACROBAT AND BALLET DANCER. Bureau des Billets: 632 Canal, Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie. Hot Springs, Nord Texas. CALIFORNIE. Société Française du 14 Juillet. Avis. Les personnes désireuses d'acheter les 3 bars situés aux Fair Grounds, sur le chemin qui conduit au parc de la Nouvelle-Orléans, sont priées de s'adresser à M. Koyale, chez M. Rivière, président de la Société, tous les jours de 10 h. à midi. Le Secrétaire Général, 25 juin - 30.

Advertisement for LA FARINE DUTAUT. Includes an illustration of a man and a woman. Text: LA FARINE DUTAUT. EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. - 40 Ans de Succès. PARIS, 9, rue de Valenciennes. New-Orléans: FOUQUERA, L'ONG & Co, 62, Camp Street.

Advertisement for John Bonnot, Entrepreneur de Pompes Funèbres. Includes an illustration of a man in a suit and a horse-drawn carriage. Text: JOHN BONNOT, Entrepreneur de Pompes Funèbres. Raoul Bonnot, Directeur. No 623 rue Ste-Anne. Téléphone No 1043. 14 juin - 30.

Advertisement for F. Laudumiey & Co. Includes an illustration of a horse-drawn carriage. Text: F. Laudumiey & Co. Limited. Téléphone No 408. F. Laudumiey & Co. Limited. Entrepreneurs de Pompes Funèbres. 1128 Nord Remparts. Nous faisons de l'embaumement avec électricité. 25 av - 6 m.

Advertisement for Acrobat and Ballet Dancer. Includes an illustration of a woman in a tutu. Text: ACROBAT AND BALLET DANCER. Bureau des Billets: 632 Canal, Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie. Hot Springs, Nord Texas. CALIFORNIE. Société Française du 14 Juillet. Avis. Les personnes désireuses d'acheter les 3 bars situés aux Fair Grounds, sur le chemin qui conduit au parc de la Nouvelle-Orléans, sont priées de s'adresser à M. Koyale, chez M. Rivière, président de la Société, tous les jours de 10 h. à midi. Le Secrétaire Général, 25 juin - 30.

Advertisement for LA FARINE DUTAUT. Includes an illustration of a man and a woman. Text: LA FARINE DUTAUT. EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. - 40 Ans de Succès. PARIS, 9, rue de Valenciennes. New-Orléans: FOUQUERA, L'ONG & Co, 62, Camp Street.

Advertisement for Parfumerie, Marchandises françaises, ORNEMENTS, P. PERET. Includes an illustration of a perfume bottle. Text: Parfumerie, Marchandises françaises, ORNEMENTS, P. PERET. Le stock de marchandises de l'importateur bien connu. 115 RUE ROUBON, près Canal, LUNDI, 28 JUIN, à 11 h. A.M.

Advertisement for F. Laudumiey & Co. Includes an illustration of a horse-drawn carriage. Text: F. Laudumiey & Co. Limited. Téléphone No 408. F. Laudumiey & Co. Limited. Entrepreneurs de Pompes Funèbres. 1128 Nord Remparts. Nous faisons de l'embaumement avec électricité. 25 av - 6 m.

Advertisement for Acrobat and Ballet Dancer. Includes an illustration of a woman in a tutu. Text: ACROBAT AND BALLET DANCER. Bureau des Billets: 632 Canal, Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie. Hot Springs, Nord Texas. CALIFORNIE. Société Française du 14 Juillet. Avis. Les personnes désireuses d'acheter les 3 bars situés aux Fair Grounds, sur le chemin qui conduit au parc de la Nouvelle-Orléans, sont priées de s'adresser à M. Koyale, chez M. Rivière, président de la Société, tous les jours de 10 h. à midi. Le Secrétaire Général, 25 juin - 30.

Advertisement for LA FARINE DUTAUT. Includes an illustration of a man and a woman. Text: LA FARINE DUTAUT. EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. - 40 Ans de Succès. PARIS, 9, rue de Valenciennes. New-Orléans: FOUQUERA, L'ONG & Co, 62, Camp Street.

Advertisement for Ventes au L'encan. Includes an illustration of a horse-drawn carriage. Text: VENTES AU L'ENCAN. Parfumerie, Marchandises françaises, ORNEMENTS, P. PERET. Le stock de marchandises de l'importateur bien connu. 115 RUE ROUBON, près Canal, LUNDI, 28 JUIN, à 11 h. A.M.

Advertisement for F. Laudumiey & Co. Includes an illustration of a horse-drawn carriage. Text: F. Laudumiey & Co. Limited. Téléphone No 408. F. Laudumiey & Co. Limited. Entrepreneurs de Pompes Funèbres. 1128 Nord Remparts. Nous faisons de l'embaumement avec électricité. 25 av - 6 m.

Advertisement for Acrobat and Ballet Dancer. Includes an illustration of a woman in a tutu. Text: ACROBAT AND BALLET DANCER. Bureau des Billets: 632 Canal, Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie. Hot Springs, Nord Texas. CALIFORNIE. Société Française du 14 Juillet. Avis. Les personnes désireuses d'acheter les 3 bars situés aux Fair Grounds, sur le chemin qui conduit au parc de la Nouvelle-Orléans, sont priées de s'adresser à M. Koyale, chez M. Rivière, président de la Société, tous les jours de 10 h. à midi. Le Secrétaire Général, 25 juin - 30.

Advertisement for LA FARINE DUTAUT. Includes an illustration of a man and a woman. Text: LA FARINE DUTAUT. EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. - 40 Ans de Succès. PARIS, 9, rue de Valenciennes. New-Orléans: FOUQUERA, L'ONG & Co, 62, Camp Street.

Advertisement for LA FARINE DUTAUT. Includes an illustration of a man and a woman. Text: LA FARINE DUTAUT. EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. - 40 Ans de Succès. PARIS, 9, rue de Valenciennes. New-Orléans: FOUQUERA, L'ONG & Co, 62, Camp Street.